

## Communiqué de presse

Pully, le 17 décembre 2015

### « Toilettes accueillantes » : GastroVaud recommande de tirer la chasse !

Sous prétexte de réaliser des économies en matière de rénovation et d'exploitation de leurs WC publics, plusieurs villes vaudoises envisagent aujourd'hui de répliquer le modèle biennois de « Toilettes accueillantes » (Nyon, Lausanne, Yverdon-les Bains notamment). GastroVaud encourage ses membres à ne pas entrer dans de tels « partenariats », qui conduisent à charger la branche de basses besognes sans lui offrir de véritables contreparties.

C'est à l'unanimité de ses présidents de sections régionales que GastroVaud dit non aux « Toilettes accueillantes » envisagées dans plusieurs villes vaudoises. Le concept : soulager les collectivités de charges de rénovation et d'entretien de WC publics en :

- fermant certains lieux d'aisance
- concluant de prétendus partenariats avec des restaurateurs qui s'engagent à mettre gratuitement et sans obligation de consommer leurs WC à disposition des passants
- offrant une indemnité aux établissements participants pour le nettoyage et l'entretien de leurs petits coins, variant entre CHF 75.- (Nyon) et 83.- (Bienne) par mois.

**GastroVaud recommande à ses membres de renoncer à prendre part à de telles démarches, pour les raisons suivantes :**

- Les « Toilettes accueillantes » consistent tout bonnement à **privatiser une tâche publique** et à reporter les charges financières et les basses besognes sur les restaurateurs ;
- L'indemnisation offerte est indécente et confine tout bonnement à **l'aumône**, puisqu'elle représente entre CHF 2.50 et CHF 2.75 par jour ! Un comble venant de collectivités publiques qui, pour la moindre prestation délivrée aux usagers et sans se salir les mains, encaissent des taxes et des émoluments se chiffrant à plusieurs dizaines de francs (déchets, prolongation d'ouverture, etc.). Un comble aussi, lorsqu'on sait que le salaire minimum 2016 d'une personne chargée du nettoyage des toilettes dans le domaine public s'élève à CHF 23.30/heure...
- L'ouverture des WC d'un établissement peut induire des **dégâts collatéraux nuisibles à la clientèle et à l'image du restaurant**, en particulier en milieu urbain : deal, injections, déjections, etc.
- Il n'y a aucune raison de se décharger exclusivement sur les cafés-restaurants, alors que de nombreuses autres infrastructures ouvertes au public pourraient théoriquement se révéler « accueillantes » : **administration publique, grandes surfaces**, etc.

GastroVaud ne croit en aucune manière que ce concept soit un moyen de capter de nouveaux clients et invite les collectivités publiques à privilégier d'autres scénarii, au gré de leurs convictions politiques et de leurs capacités financières : soit le maintien de WC publics gratuits, soit l'instauration localisée de WC payants. Dans tous les cas, ces lieux d'aisance devront être maintenus propres et contrôlés, car il en va de l'image de nos villes au regard de leurs habitants et visiteurs.

**GastroVaud** est la principale association patronale vaudoise de l'hôtellerie-restauration. Elle représente et défend 1650 établissements, qui occupent près de 15'000 emplois et génèrent un chiffre d'affaire annuel de l'ordre du milliard de francs. GastroVaud délivre une large gamme de prestations, qui va de la formation professionnelle à la conduite d'un restaurant destiné à la réinsertion de chômeurs, en passant par les nombreux services de ses partenaires (fiduciaire, conseils juridiques, caisses de pension et de prévoyance). Fondée en 1882, elle a son siège à Pully.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

Gilles Meystre, Président de GastroVaud, membre du Conseil de Gastrosuisse, 079 204 52 15